

CAP ACCOMPAGNANT-E EDUCATIF-VE PETITE ENFANCE

Code de référence : ME060_01

FILIERE(S) : Petite enfance / Etablissements scolaires

NIVEAU : Niveau V

VALIDATION : CAP - Certificat d'Aptitude Professionnelle

CPF : Eligible

Objectifs

- Recueillir les informations, s'informer sur le contexte et la situation professionnelle à prendre en compte. Réaliser des soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages. Appliquer les protocoles liés à la santé de l'enfant.
- Mettre en œuvre des activités d'éveil. Adopter une posture professionnelle adaptée. Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation.
- En milieu collectif : Coopérer avec l'ensemble des acteurs. Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant. Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant.
- En accueil individuel : Organiser son action. Négocier le cadre de l'accueil. Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant. Elaborer les repas

Programme

Programme

Formation organisée autour de 3 blocs de compétences :

1 - Accompagner le développement du jeune enfant

- Accompagner l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages
- Prendre soin et accompagner l'enfant dans ses activités de vie quotidienne

2 - Exercer son activité en accueil collectif

- Inscrire son action dans le réseau des relations-enfants-parents-professionnels
- Exercer son activité en école maternelle, EAJE, ACM

3 - Exercer son activité en accueil individuel (au domicile des parents, en assistant-e maternel-le...)

Méthodes pédagogiques

- Dynamique collective : apports théoriques, mise en pratique des techniques professionnelles, études de cas, exposés, conduite de projet / Entretien individuel
- Auto-formation accompagnée en centre de ressources, démarches extérieures
- Périodes d'immersion en milieu professionnel de 595h maxi (17 semaines).

Organisation

CAP ACCOMPAGNANT-E EDUCATIF-VE PETITE ENFANCE

Formation modulaire prenant en compte vos acquis et alternant des périodes en centre de formation et des périodes de stage en milieu professionnel

Evaluation

- Évaluation des acquis : évaluations formatives dont examens blancs, évaluation en situation professionnelle lors des stages.
- Evaluation de la satisfaction.
- Attestation de formation. Passage du CAP.

Equipe

- Intervention de formateurs et professionnels du secteur de la petite enfance.

Les + de la formation

- Une expérience de plus de 10 ans dans la mise en place du CAP Petite Enfance avec un taux de réussite, à l'examen, moyen de 95 %.
- Une formation intégrant le passage du certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (SST) ou du PSC1
- Un accompagnement et un suivi individualisé tout au long de la formation
- L'organisation d'examens blancs
- L'intervention de professionnels du secteur de la petite enfance

Modalités

Public

- Jeunes sortis du dispositif scolaire
- Salarié-e-s
- Personnes en reconversion professionnelle
- Demandeur-deuse-s d'emploi
- Particuliers.

Condition d'admission

Validation des Acquis Académiques

- Les personnes titulaires de certains Diplômes ou Titres peuvent bénéficier de dispenses d'épreuves du domaine professionnel (U1, U2, U3).
- Les personnes titulaires d'un BAC PRO, BTN, Baccalauréat de 2° degré (BSD), BEP, BEPA, CAP ou CAPA sont dispensées des épreuves d'enseignement général à l'examen.

Pré-requis

- Avoir 18 ans l'année de l'examen.
- Etre titulaire d'un diplôme de niveau V reconnu.

Modalités de recrutement

CAP ACCOMPAGNANT-E EDUCATIF-VE PETITE ENFANCE

- Information collective
- Entretien individuel de motivation à partir du dossier de candidature (CV, lettre de motivation)
- Prise en compte de la VAA / VAE
- Les personnes ayant validé une ou plusieurs unités dans le cadre de la Validation des Acquis de l'Expérience se verront proposer un parcours personnalisé

Financement

- En contrat de professionnalisation, période de professionnalisation, Congé Individuel de Formation CDI-CDD, Compte Personnel Formation (CPF), Contrat de Sécurisation Professionnelle ou post VAE : prise en charge du coût de la formation par l'organisme financeur OPCA de l'entreprise
- Financement personnel pour les particuliers
- Demandeur d'emploi : contacter la Mission Locale ou Pôle Emploi
- Devis réalisé selon le parcours et après sélection définitive

Métiers / Témoignages

Métiers exercés

Lieux d'exercice

La personne titulaire du CAP peut exercer sa profession :

- En milieu familial : comme assistant(e) maternel(le) à son domicile sous réserve d'être agréé(e) ou au domicile des parents comme Garde d'Enfant.
- En structure collective : comme Aide Éducatrice, ATSEM, ASEM, ou Agent d'Animation
- En crèche, halte-garderie, école maternelle, accueil périscolaire, centre de loisirs, pouponnières,...

Parcours poursuite formations

Le titulaire du CAP Petite Enfance a le bénéfice du **BAFA**. Il est dispensé de certaines épreuves des concours du secteur sanitaire et social et bénéficie d'un allègement des parcours : Mention Complémentaire Aide à Domicile (MCAD) et DEAVS, Aide-soignant, Auxiliaire de puériculture, Moniteur-éducateur, Aide médico psychologique. Il a accès au concours ASEM (Fonction Publique Territoriale)

Dates / Lieux

Durée

CAP ACCOMPAGNANT-E EDUCATIF-VE PETITE ENFANCE

Différents parcours pédagogiques sont proposés sur les différents sites :

En alternance : Durée en centre de formation variable en fonction des acquis et des organisations pédagogiques : de 168 heures à 266 heures

En intensif : 105 heures en centre (unités professionnelles)

Stage en milieu professionnel :

420 à 455 heures (soit 12 semaines minimum ou contrat de travail en cours et en lien avec la formation)

Localisation

Site de SAINT-BRIEUC – Balavenne

- En alternance : formation en centre les mercredis de septembre à mai
- **Contact** : Isabelle SECRIERU - Tel 02 96 31 18 40 - isabelle.secrieru@reseauarep.fr

Site de RENNES

- octobre à mai / 266 heures
- **Contact** : Véronique GALLAY - Tel 02 99 82 77 41 - veronique.gallay@reseauarep.fr

Site de FOUGERES

- Octobre à Mai / 266 heures
- **Contact** : Mélanie BAHIER - 02 99 17 22 40 - fougeres@reseauarep.fr

Site de SAINT-MALO

- octobre à mai / 266 heures
- **Contact** : Elizabeth MARY - 02 99 84 29 60 - saintmalo@reseauarep.fr

Site de KERVIGNAC

- Nous consulter (sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits)
- **Contact** : AREP 56 Vannes Siège Social - 02 97 69 00 44 - site.vannes@arep56.fr

Site de PLOERMEL

- Nous consulter (sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits)
- **Contact** : AREP 56 Vannes Siège Social - 02 97 69 00 44 - site.vannes@arep56.fr

Site de QUESTEMBERT

- Nous consulter
- **Contact** : Chantal ROUILLARD - 02 97 26 14 37 - chantal.rouillard@reseauarep.fr

Site de VANNES /ARRADON

- Nous consulter (sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits)

CAP ACCOMPAGNANT-E EDUCATIF-VE PETITE ENFANCE

● **Contact** : AREP 56 Vannes Siège Social - 02 97 69 00 44 - site.vannes@arep56.fr